

FICHE DE PRÉSENTATION

Qu'est-ce que le programme PHARE?

Le programme de formation « PHARE – Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect » est un projet élaboré sur mesure pour les cégeps ayant une obligation légale en matière de prévention du harcèlement psychologique.



Objectif :

L'objectif principal de ce programme de formation en ligne est de favoriser un climat de travail sain en offrant des outils pratiques pour développer les habiletés du personnel des cégeps (employés et gestionnaires) à prévenir et à réagir efficacement face aux situations relationnelles difficiles au travail.

À qui s'adresse le programme PHARE?

Tous les employés et les gestionnaires des cégeps.

Que contient le programme PHARE?

Le programme PHARE est composé de trois volets :



- 1 Une formation virtuelle autoportante contenant plusieurs capsules de formation interactives ainsi que des guides pratiques et des ressources pertinentes à consulter.



- 2 Un guide pour élaborer un code de civilité en équipe.



- 3 Un guide de déploiement à l'intention des directions des ressources humaines et des gestionnaires.

Pourquoi s'engager dans le programme PHARE?

- Sensibiliser l'ensemble des employés à l'importance de la civilité au travail et à la responsabilité de chacun dans la création et le maintien d'un milieu de travail sans harcèlement.
- Responsabiliser les employés et les aider à intervenir face aux situations conflictuelles qu'ils vivent.
- Accroître la compréhension du harcèlement au travail.
- Responsabiliser et outiller les gestionnaires en matière de prévention du harcèlement et d'intervention diligente face aux situations problématiques qui sont portées à leur connaissance.
- Intégrer dans les pratiques des modes de résolution alternatifs de situations conflictuelles.

Quel est le parcours de formation du programme PHARE?

MODULES	CAPSULES
1. La civilité	1.1 Qu'est-ce que la civilité? 1.2 Comment intervenir face à l'incivilité? 1.3 Comment prévenir l'incivilité?
2. Le harcèlement	2.1 Qu'est-ce que le harcèlement? 2.2 Comment prévenir le harcèlement? 2.3 Le droit de gérance
3. L'intervention	3.1 Comment accueillir une plainte? 3.2 Le traitement d'une plainte 3.3 La médiation : une méthode d'intervention efficace



Quelle est la durée totale du programme PHARE?

Employé : 3 heures

Gestionnaire : 3,5 heures

Quels sont les avantages du programme PHARE ?

- + **SUR MESURE** Vous bénéficiez d'un programme conçu sur mesure pour le réseau collégial.
- + **PRATIQUE** Vous profitez d'un programme de formation pratique pour prévenir et gérer des situations problématiques et pour contribuer activement à un climat de travail sain.
- + **À JOUR** Vous profitez de l'expertise d'intervenants expérimentés et actifs au sein du réseau collégial.
- + **À VOTRE RYTHME** Vous suivez le parcours de formation à votre propre rythme (la plateforme permet de sauvegarder vos données et votre progression pour y revenir plus tard).
- + **FLEXIBLE** La formation en ligne autoportante vous donne la flexibilité de suivre la formation où que vous soyez et avec le périphérique que vous désirez (ordinateur, mobile, tablette, etc.).
- + **SIMPLE** La plateforme d'apprentissage est simple d'utilisation et la navigation facile dans le parcours de formation.
- + **DIVERSIFIÉ** Vous réalisez des activités variées (vidéos, mises en situation, exercices, réflexions, lectures) pour favoriser vos apprentissages.
- + **UTILE** Vous avez accès à de nombreux guides et fiches téléchargeables pour vous outiller concrètement.
- + **RECONNAISSANCE** Vous recevez une attestation de participation au terme de la démarche.

Comment accéder au programme PHARE et à ses composantes?

- 1 Pour accéder à la formation une première fois, vous avez besoin d'une clé d'accès qui **vous sera fournie par votre employeur**.
- 2 Rendez-vous sur **l'Espace formation** de Collecto. **Important** : vous devez utiliser le courriel de votre organisation.
- 3 Lors de votre première connexion, nous vous recommandons de suivre la visite guidée pour découvrir le programme de formation.
- 4 Une fois votre compte créé, vous pourrez accéder de façon autonome au programme sur **l'Espace formation** de Collecto à l'aide de votre courriel et du mot de passe choisi lors de l'inscription.

Si vous éprouvez des problèmes avec votre accès, veuillez communiquer avec **l'équipe de Collecto**.

Comment maximiser vos apprentissages afin de contribuer positivement au climat de travail?


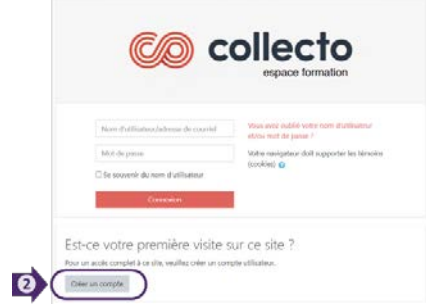
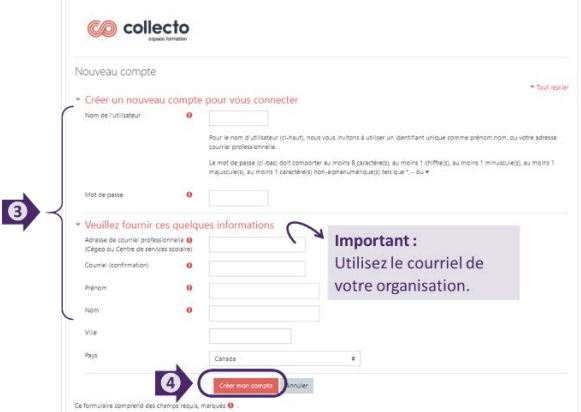





- Mettez en pratique les notions vues en réalisant les exercices prévus tout au long du parcours de formation.
- Réalisez l'exercice de bilan des apprentissages prévu à la fin du parcours afin de cibler les actions à entreprendre pour contribuer positivement au climat de travail.
- Téléchargez les guides et outils pour y référer au besoin.



Avec le soutien financier de



GUIDE DE CONNEXION – EMPLOYÉS

1	Rendez-vous sur l’Espace formation de Collecto : https://espace-formation.moodle.collecto.ca/course/view.php?id=2	 <p>1 Cliquez sur le lien</p>
2	Cliquez sur « Créer un compte ».	 <p>2</p>
3	Remplissez le formulaire. <i>Adresse de courriel professionnelle : il est important d'utiliser le courriel de votre organisation.</i>	 <p>3</p> <p>Important : Utilisez le courriel de votre organisation.</p>
4	Cliquez sur le bouton « Créer mon compte ».	 <p>4</p>
5	Consultez vos courriels et cliquez sur le lien dans le courriel pour vous enregistrer.	 <p>5 Consultez vos courriels</p>
6	Lors de votre première connexion, vous devrez saisir la clé d'inscription suivante : Phare20! <i>Cette étape ne sera plus nécessaire lors de vos prochaines connexions.</i>	 <p>6</p>
7	Cliquez sur « M'inscrire ».	 <p>7</p>
8	Suivez la visite guidée pour découvrir le programme PHARE.	 <p>8 Démarez le programme</p>

Bonne formation!